Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 44 (1973)

Heft: 8

Artikel: Dossier sur l'évolution du marché de la construction dans le Jura

Autor: Tschumi, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825050

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dossier sur l'évolution du marché de la construction dans le Jura

1. Evolution démographique

Les statistiques ci-jointes (annexe No 1) indiquent que l'augmentation de la population dans les six districts d'expression française du canton a été sensiblement plus lente que dans les autres régions du canton et de la Confédération.

Population en 1960 (recensement fédéral) Population en 1950 (recensement fédéral)	118 764 109 176	
Augmentation 1950-1960		$9,7^{0/0}$
Population en 1970 (recensement fédéral) Population en 1960 (recensement fédéral)	126 094 118 764	
Augmentation 1960-1970	7330 =	$6,2^{0}/_{0}$
soit bien en dessous de la moyenne suisse qui est d 1970.	e 15,5 % de	1960 à

Commentant cette situation lors du colloque organisé par l'Emulation jurassienne, le 24 février 1973, à l'occasion du 100° anniversaire des chemins de fer du Jura, le professeur André Denis a constaté que, d'après les chiffres du recensement de 1970, le Jura ne compte que 95 habitants au kilomètre carré contre 152 pour la Suisse. Le Jura bernois ne compte qu'une seule ville de plus de 10 000 habitants (Delémont : 11 797 habitants). Il constate encore que la population du Jura accuse une perte de substance très sensible. La population des six districts d'expression française du Jura aurait dû croître de 18 320 habitants de 1960 à 1970 pour atteindre le taux de l'augmentation de la Suisse (15,5 %). Sur les 133 communes des six districts en question, 76 ont vu leur population diminuer de 1950 à 1970. C'est une situation alarmante.

L'augmentation de la population ne concerne que quelques régions avantageusement situées (région biennoise, Moutier, Delémont). Le tableau ci-dessous donne un aperçu de cette situation :

tab	tableau ci-dessous doinle un aperçu de cette situation:												
1.	Région biennoise			1960	1970	+	1972	+/					
	(Orvin, Vauffelin, Plagn	e, Ro)-										
	mont, La Heutte, Péry,	Sor	1-										
	ceboz, Corgémont) .		•	5863	6 841	978	6889	+ 48					
2.	District de Delémont												
	Delémont-Ville			9542	11 797	2255	11 813	+ 16					
	Bassecourt	2.0		2284	2 985	701	3076	+ 91					
3.	District de Moutier												
	Moutier-Ville			7472	8 794	1322	8 909	+ 115					
4.	La Neuveville			3216	3 917	701	3 802	— 115					
5.	Porrentruy-Ville		•	7095	7 827	732	7 730	— 97					
Au	gmentation pour ces diffé	rent	es	régions		6689		58					
sur	une augmentation total	e de	2.	330 po	ur l'ense	mble d	les six d	listricts					

De 1970 au 31 décembre 1972, la situation démographique se caractérise par une stagnation presque complète dans les régions les plus dynamiques du Jura bernois (district de Laufon mis à part), puisque la population n'a augmenté que de 58 unités. Le rythme de la croissance est bel et bien cassé.

Voici l'évolution de la population, de 1970 à 1972, dans quelques-unes

1 1				1 -	Τ						
des principales	con	nmu	nes	au ,	Jura	:		1970	1972	+	_
Saint-Imier						•		6 740	6 701		39
Tramelan .								5 549	5 5 1 0		39
Delémont .				•				11 797	11 813	16	
Bassecourt.	:							2985	3 076	91	
Saignelégier								1 745	1 739		. 6
Bévilard .								1 952	1 938		14
Courrendlin								2 656	2 669	13	
Moutier .								8 794	8 909	115	
Reconvilier								2 784	2 799	15	
Tavannes .								3 869	3 837		32
La Neuveville	· .							3 9 1 7	3 802		115
Porrentruy .							•	7 827	7 730		97
Courgenay								1 954	2 040	86	
-											

Ce tableau comparatif prouve qu'il n'existe aucun emballement, aucune trace de « surchauffe » dans l'ensemble du Jura bernois. C'est le calme plat.

2. Avis de construction parus dans la Feuille officielle du 1er janvier au 25 mai 1973

Nous avons retenu les projets d'une certaine importance, dont le coût excède 80 000 francs. Pour les 133 communes composant les six districts jurassiens, les avis de construction s'élèvent à 228 pour les cinq premiers mois de 1973 et concernent pour plus des quatre cinquièmes des constructions d'un prix inférieur à 200 000 francs. Voici la répartition par district:

Plusieurs des projets en question concernent des résidences secondaires. D'autres n'aboutissent pas à l'octroi d'un permis de bâtir (financement non assuré, plan d'aménagement et loi sur les constructions non respectés, etc.). Il faut aussi relever que les publications ont lieu les premiers mois de l'année et diminuent sensiblement au cours du deuxième semestre.

3. Consommation du ciment

L'industrie du ciment établit chaque année une statistique relative à la consommation de ciment par région et par tête de population. Il est intéressant de comparer les chiffres suivants relatifs à l'année 1972:

Consommation du ciment par habitant :

en Suisse 938 kg. canton de Berne . . 865 kg.

Jura bernois . . . 506 kg. (sans la région de La Neuveville)

La consommation de ciment dans le Jura bernois, par habitant, représente 53,9 % de la consommation moyenne de la Suisse et est certainement une des plus faibles de Suisse.

4. Enquêtes concernant l'activité des bureaux d'architecture et d'ingénieurs et celle du secteur de la maçonnerie et du génie civil

La commission jurassienne a pris connaissance du résultat des questionnaires. La technicité du problème, l'interprétation des réponses nécessitaient des connaissances approfondies dans le domaine de la construction. C'est pourquoi la commission jurassienne a demandé à M. Parietti, vice-président, de rédiger les questionnaires et de procéder à une sythèse des réponses.

Cet important et long travail a pu être mené à chef grâce aux services de l'Entreprise Parietti et Gindrat SA. Les résultats de cette enquête sont mentionnés dans deux rapports annexés (annexes Nos 2 et 3). Les

conclusions qu'on en peut tirer sont :

— l'occupation actuelle des entreprises de la construction concerne, en grande partie, des travaux adjugés avant l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral du 20 décembre 1972;

— les perspectives pour le deuxième semestre 1973 sont inquiétantes

(chômage, difficultés financières, faillites);

— le secteur du génie civil sera presque entièrement paralysé, celui de la maçonnerie sérieusement ralenti.

D'autres arguments pourront encore être invoqués pour justifier le fait que le secteur de la construction n'a pas connu d'accroissement dans le Jura bernois, qu'il était en nette régression en 1972 déjà et que, par sa situation économique et géographique, le Jura bernois est très désavantagé.

Evolution démographique selon recensement fédéral (Annexe No 1)

District de Courtelary

Communes	1950	1960			1970			En 2	0 ans
			+	_		+ ,	_	+	
Corgémont	1285	1414	129		1645	231		360	
Cormoret	663	633	-	30	641	8			22
Cortébert	750	767	17		776	9		26	
Courtelary	1239	1330	91		1462	132		223	
La Ferrière	554	507		47	445		62	_	109
La Heutte	344	428	84		486	58		142	
Mont-Tramelan	134	139	5		127		12		7
Orvin	780	796	16	-	1034	238		254	

Communes	1950	1960			1970			En 2	20 ans
			+	_		+	_	+	
Péry	1124	1304	180	_	1486	182	_	362	_
Plagne	240	239	_	1	277	38		37	
Renan	1042	1091	49		1094	3		52	
Romont	175	215	40		213		2	38	
Saint-Imier	5972	6704	732		6740	36		768	
Sonceboz-Sombeval	1210	1404	194		1446	42		236	
Sonvilier	1580	1595	15		1497		98		83
Tramelan	4951	5567	616		5549		18	598	
Vauffelin	237	278	41		467	189	_	230	_
Villeret	1155	1125		30	1057		68		98
	23435	25536	2209	108	26442	1166	260	3326	319

District de Delémont

Communes	1950	1960			1970			En 2	o ans
			+			+		+	
Bassecourt	1625	2284	659		2985	701		1360	
Boécourt	645	706	61		756	50	_	111	
Bourrignon	312	279		33	241		38		71
Courfaivre	1214	1307	93		1326	19		112	
Courroux	1626	1667	41		1788	121		162	
Courtételle	1412	1618	206	_	1864	246		452	V.,
Delémont	7504	9542	2038	_	11797	2255		4293	_
Develier	647	709	62		955	246		308	
Ederswiler	151	166	15	_	163	_	3	12	
Glovelier	898	969	71		997	28		99	
Mettemberg	93	80		13	75	-	5	_	18
Montsevelier	455	439		16	508	69	_	53	
Movelier	350	384	34		338		46		12
Pleigne	434	396		38	364		32		70
Rebeuvelier	259	266	7		240		26		19
Rebévelier	52	44	_	8	51	7			1
Roggenbourg	254	260	6	-	232		28	. —	22
Saulcy	220	234	14		249	15		29	
Soulce	325	274		51	227		47		98
Soyhières	570	550		20	491		59		79
Undervelier	432	435	3		407		28		25
Vermes	479	472		7	387		85	_	92
Vicques	839	938	99		1108	170		269	
	20796	24019	3409	186	27549	3927	397	7260	507

District des Franches-Montagnes

Communes	1950	1960			1970			En 2	20 ans
			+			+		+	
Le Bémont	361	360	_	1	307		53		54
Les Bois	1064	1098	34		1110	12		46	
Les Breuleux	1240	1456	216		1393	-	63	153	_
La Chdes-Breule	ux 132	93		39	84		9	-	48
Les Enfers	158	142		16	100		42		58
Epauvillers	196	201	5	7	195		6		1
Epiquerez	171	143		28	106		37		65
Goumois	156	170	14	97 4	113		57		43
Montfaucon	540	524		16	455		69		85
Montfavergier	80	76		4	56		20		24
Muriaux	530	461		69	392		69	_	138
Le Noirmont	1455	1559	104	· ·	1516		43	61	
Le Peuchapatte	54	63	9		38		25		16
Les Pommerats	308	266		42	224		42		84
Saignelégier	1489	1636	147		1745	109	-	256	
Saint-Brais	343	292		51	261		31		82
Soubey	219	187		32	208	21			11
	8496	8727	529	298	8303	142	566	516	709

District de Moutier

Communes	1950	1960			1970			En 2	0 ans
		14	+	_		+		+	_
Belprahon	141	133		8	193	60	-	52	_
Bévilard	1130	1604	474		1952	348	-	822	
Champoz	186	168	-	18	154		14		32
Châtelat	192	179	-	13	172	_	7		20
Châtillon	343	303		40	299		4		44
Corban	457	429		28	409	_	20		48
Corcelles	198	192	12	6	184	_	8		14
Courchapoix	281	305	24		318	13	-	37	_
Courrendlin	2218	2418	200		2656	238		438	
Court	1355	1493	138		1550	57		195	
Crémines	497	548	51		560	12		63	
Elay	99	105	6		86		19		13
Eschert	328	322		6	358	36	-	30	
Les Genevez	5 66	553		13	508		45		58
Grandval	370	393	23		426	33		56	
Lajoux	580	566		14	525	_	41	_	55
Loveresse	321	322	1		287	_	35		34
Malleray	1435	1838	403	_	1969	131		534	_
Mervelier	539	548	9	_	527	_	21	-	12

Communes	1950	1960			1970			En 2	20 ans
2			+	_		+		+	
Monible	55	27	_	28	29	2			26
Moutier	5916	7472	1556		8794	1322		2878	_
Perrefitte	403	519	116		569	50		166	
Pontenet	241	231		10	203		28		38
Reconvilier	2397	2567	170		2784	217		387	
Roches	281	265		16	323	58		42	
Rossemaison	248	281	33		315	34		67	_
Saicourt	1140	1067		73	932		135		208
Saules	196	202	6		191	_	11		5
La Scheulte	69	49	-	20	54	5			15
Sornetan	148	129		19	131	2			17
Sorvilier	424	392	-	32	386		6		38
Souboz	173	150		23	132		18		41
Tavannes	3650	3939	289		3869		70	219	
Vellerat	124	77	-	47	64		13		60
	26701	29786	3499	414	31909	2618	495	5986	778

District de La Neuveville

Communes	1950	1960			1970			En 2	20 ans
			+	_	и	+		+	
Diesse	325	310	v	15	277	_	33		48
Lamboing	485	474		11	464		10		21
La Neuveville	2709	3216	507		3917	701		1208	
Nods	510	473		37	464		9		46
Prêles	507	572	65	_	634	62	_	127	
	4536	5045	572	63	5756	763	52	1335	115

District de Porrentruy

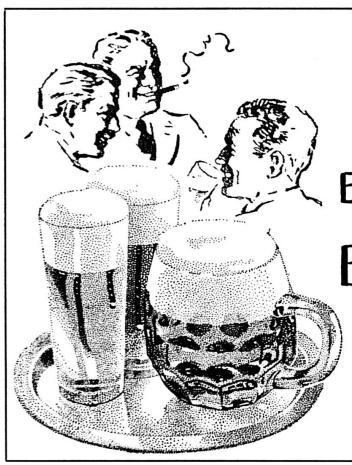
Communes	1950	1960			1970			En 2	0 ans
			+			+		+	_
Alle	1371	1471	100		1615	144		244	
Asuel	278	253		25	265	12			13
Beurnevésin	222	177	_	45	204	27			18
Boncourt	1299	1493	194		1528	35		229	
Bonfol	1017	992		25	888		104		129
Bressaucourt	354	398	44		391		7	37	_
Buix	628	589		39	614	25			14
Bure	613	558		55	593	35			20

Communes	1950	1960			1970				20 ans
			+			+		+	
Charmoille	544	494		50	480		14		64
Chevenez	865	768		97	678		90		187
Cœuve	721	707		14	614		93		107
Cornol	831	809		22	855	46		24	
Courchavon	321	272		49	282	10			39
Courgenay	1511	1666	155		1954	288		443	
Courtedoux	591	621	30	_	651	30		60	
Courtemaîche	745	735		10	661		74		84
Damphreux	276	237		39	191		46		85
Damvant .	214	213		1	176		37	_	38
Fahy	524	477		47	501	24			23
Fontenais	1012	991		21	1024	33		12	
Fregiécourt	190	172		18	131		41		59
Grandfontaine	396	350		46	338		12	-	58
Lugnez	275	265		10	231		34		44
Miécourt	450	490	40		494	4		44	_
Montenol	75	80	5		76		4	1	
Montignez	356	346		10	314		32		42
Montmelon	167	167			139		28		28
Ocourt	214	171	_	43	157		14		57
Pleujouse	109	85		24	90	5			19
Porrentruy	6523	7095	572		7827	732		1304	
Réclère	249	208		41	212	4			37
Roche-d'Or	74	67		7	45		22		29
Rocourt	187	175		12	144		31		43
Saint-Ursanne	1277	1304	27		1073		231		204
Seleute	118	87		31	78		9		40
Vendlincourt	615	668	53	_	621	` <u> </u>	47	6	
	25212	25651	1220	781	26135	1454	970	2404	1481

Evolution démographique dans le Jura

Districts	1960 - 1970 Augmentation population		Communes Total	_	
	Diminution	0/0			
Courtelary	906	3,2	18	12	6
Delémont	3530	14,7	23	12	11
Franches-Montagnes	424	4,9	17	3	14
Moutier	2123	7	34	17	17
La Neuveville	711	14,1	5	2	3
Porrentruy	484	1,9	36	16	20
Total	7330	6,2	133	62	71

Augmentation: moyenne suisse: 15,5 %.



Entre amís une bonne Bière

1635

pārli+cie

Chauffage central

Application de la chaleur à tout usage

Chauffage par rayonnement

Chauffage au mazout

Climatisation

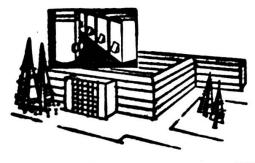
Installations sanitaires

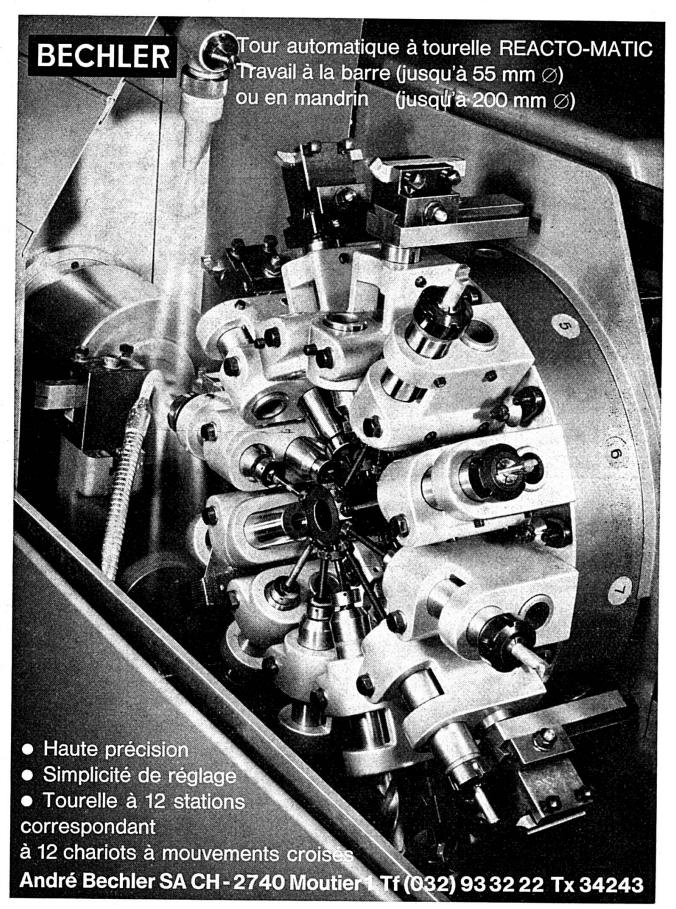
BIENNE

MALLERAY

TRAMELAN

SAINT-IMIER NEUCHATEL





Questionnaire

concernant l'activité du secteur de la maçonnerie et du génie civil dans le Jura bernois

(Annexe Nº 2)

Entr	eprises consultées eprises ayant répondu centage des réponses	112 101 90 º/o		
	1. Etat du p	ersonnel		
1.1.	Etat total du personnel d'exp manœuvres, machinistes, spécial au ler mars 1972 1487 aŭ ler mars 1973 1345	loitation	(contremaîtres,	, maçons,
	diminution	142		
	Saisonniers:			
	au 1 ^{er} mars 1972 542 au 1 ^{er} mars 1973 369	2527		
	diminution	173		
1.2.	Contingent de permis saisonniers pour la saison 1972 1896 pour la saison 1973 1840 diminution	accordés	:	
1.3.	Nombre de permis saisonnier en 1972 :	s effectiv	vement utilisés	1623
1.4.	Nombre de permis saisonniers u	tilisés au	15 mars 1973:	986
	2. Act	ivité	∞	
2.1.	Nombre de soumissions rempli	es	Bâtiment	Génie civil
	du 1 ^{er} novembre 1972 au 31 d cembre 1972	é-	177	129
2.2.	du 1er janvier 1973 au 28 févri			
0.0	1973		261	205
2.3.	Montant des soumissions rempli du 1 ^{er} novembre 1972 au 31 d cembre 1972		23 014 300	9 758 600
2.4.	Montant des soumissions rempli du 1er janvier 1973 au 28 févri	es	27014300	3 730 000
	1973		39 897 500	21 502 000
2.5.	Nombre des travaux adjugés a 28 février 1973 sur la base d soumissions précitées, depuis	es		
	1er novembre 1972	10	150	62

		Bâtiment	Génie civil
2.6.	Montant des travaux adjugés sur la base des soumissions précitées,		
	depuis le 1 ^{er} novembre 1972	15 563 200	3 602 100
2.7.	Nombre des travaux adjugés selon chiffre 2.5, qui ont déjà commencé	75	20
2.8.	Montant des travaux adjugés se- lon chiffre 2.6, qui sont déjà exé- cutés au 28 février 1973	1 558 100	533 200
2.8.	Montant des travaux restant à exécuter depuis le 1er mars 1973, soit :		
	2.6. Travaux adjugés	15 563 200	3 602 100
./.	2.8. Travaux exécutés	1 558 100	533 200
	Reste à exécuter	14 005 100	3 068 900
2.9.	Montant des travaux adjugés di- rectement aux entreprises, sans soumission, et qui sont à exécuter		
	depuis le 1er mars 1973	3 908 200	512 500
2.10.	Occupation des machines et du mat	ériel d'exploitation	

	% total	Réponses reçues	Moyenne
a) au 30 juin 1972	7372	90	$81,9^{0}/_{0}$
b) au 30 octobre 1972	7342	90	$81,6^{\circ}/_{\circ}$
c) au 28 février 1973	2612	90	$29,0^{\circ}/_{\circ}$
d) prévisions pour le 30 avril 1973	4297	90	$47,7^{\circ}/_{0}$

2.11. Valeur actuelle approximative de l'inventaire des machines et du matériel d'exploitation au 28 février 1973

38 395 200

3. Prévisions

3.7. Degré d'occupation prévisible en fonction de la réserve de travail depuis le 1^{er} avril 1973

		% total	Réponses reçues	Moyenne
de 1 à	3 mois	5985	82	73,0 %
de 3 à	6 mois	4811	79	$60,9^{\circ}/_{\circ}$
de 6 à	9 mois	3045	77	39,5 %
de 9 à 1	2 mois	1865	76	$24,5^{\circ}/_{\circ}$

Commentaires qui reviennent le plus souvent sous la rubrique « remarques » :

- 1. Le manque de crédits de construction nous bloque complètement.
- 2. Nous envisageons de licencier du personnel dès le début du mois de juillet.
- 3. Il n'y a pas de surchauffe dans le Jura.

- 4. Les démarches pour l'obtention des permis de bâtir sont toujours plus compliquées et paralysent toute planification de la construction dans les entreprises.
- 5. Plusieurs petites entreprises font remarquer que vu les restrictions actuelles, elles envisagent de cesser toute activité.
- 6. Plusieurs des travaux en cours ont été adjugés à la fin de l'année 1972.
- 7. Il est très difficile d'envisager l'avenir.
- 8. Nous occupons notre personnel, faute de commandes, au nettoyage et à la réfection de notre outillage.
- 9. La situation de la construction pour la deuxième partie 1973 et pour l'année 1974 deviendra certainement alarmante.
- 10. Si nous ne prenions pas l'initiative de financer certaines constructions, nous ne pourrions pas occuper plus de 50 % de notre personnel.

Questionnaire concernant l'activité des bureaux d'architecture et d'ingénieurs dans le Jura bernois

(Annexe No 3)

Bureaux d'architectes et d'ingénieurs consultés	55
Réponses reçues	47
Pourcentage des réponses	85 º/o

Remarque: Ceux qui n'ont pas répondu sont en général des bureaux de moindre importance.

1. Etat du personnel

1.1.	Total du personnel technique de priétaire du bureau) soit archite SIA, UTS	liplômé (y compris le pro- ectes SIA, UTS, ingénieurs	3
	au 1er mars 1971	nombre	81
	au 1er mars 1972	»	87
,	au 1er mars 1973	»	90
	Sur ce nombre, au 1er mars 19	973, combien d'étrangers ?	4
1.2.	Dessinateurs diplômés, conducte	eurs de travaux :	
	au 1er mars 1971	nombre	121
	au 1er mars 1972	. »	111
	au 1er mars 1973	»	107
	Sur ce nombre, au 1er mars 19	973, combien d'étrangers ?	2
1.3.	Apprentis dessinateurs:		
	au 1er mars 1971	nombre	75
	au 1er mars 1972	»	82

au 1er mars 1973

1.4.	Personnel commercial, y compris les appau 1er mars 1971 au 1er mars 1972 au 1er mars 1973	prentis: nombre » »	e 40 42 41
1.5. 1.6.			2 44
	réponses positives réponses négatives		4 42
	2. Activité		
2.1.	Nombre de mandats reçus	Bâtiment	Génie civil
	du 1 ^{er} janvier 1972 au 31 octobre 1973 du 1 ^{er} novembre 1972 au 31 dé-	409	47
	cembre 1972	106	7
	du 1 ^{er} janvier 1973 au 28 février 1973	82	14
2.2.	Montant approximatif en hono- raires des mandats reçus du 1er janvier 1972 au 31 octobre		
	1972 du 1 ^{er} novembre 1972 au 31 dé-	8 259 800	909 000
	cembre 1972	1 317 100	111 000
	du 1 ^{er} janvier 1973 au 28 février 1973	1 714 850	195 000
2.3.	Montant approximatif des travaux faisant l'objet des mandats reçus (non compris les honoraires) du 1 ^{er} janvier 1972 au 31 octobre		
	1972 du 1 ^{er} novembre 1972 au 31 dé-	102 443 000 1	0 500 000
	cembre 1972 du 1er janvier 1973 au 28 février	23 348 000	800 000
	1973	19 535 200	2 600 000
2.4.	Montant approximatif des travaux exécutés (non compris les hono- raires) faisant l'objet des mandats		
	du 1 ^{er} janvier 1972 au 28 février 1973	50 771 000	7 703 000
2.5.	Nombre de chantiers en cours au 28 février 1973	190	16
2.6.	Montant approximatif des travaux en cours à exécuter depuis le		
	1 ^{er} mars 1973 (non compris les honoraires)	46 012 000	4 031 000

			Bâtiment	Génie civil
2.7.	Montant approximatif des travaux	1.		201110
	adjugés à commencer depuis le			
	1er mars 1973 (non compris les		SUBSTITUTE NOW SHOW SHOWING	
	honoraires)		904 000	1 100 000
2.8.	Montant des travaux confiés dont			
	le maître d'ouvrage en a différé	-		
	la mise en chantier (non compris		01 4 000
	les honoraires)		015 000	2 500 000
2.9.				
	dont les mandats vous sont con-			
	fiés et qui devraient commencer			
	en 1973 (non compris les hono-		761 000	5 371 000
0.10	raires) . Y a-t-il des travaux dont les man-		701 000	3 371 000
2.10	dats vous sont confiés jusqu'au			
	28 février 1973, qui ne pourront			
	pas débuter, du fait de l'arrêté			
	fédéral concernant la stabilisation			
	du marché de la construction du			
	20 décembre 1972 ?			
	Nombre 46	34	469 000	9 800 000
2.11.	. Même question que 2.10, mais			
	en raison de l'arrêté fédéral insti-			
	tuant des mesures dans le domaine			
	du crédit du 20 décembre 1972 ?		10100	
	Nombre 49	47	185~000	2 000 000
	3. Prévisi	ons		
3 1	Nombre approximatif de man-			
0.1.	dats prévisibles dont vous atten-			
	dez prochainement la commande		130	4
3.2.	Importance de ces mandats en			_
	francs			
	a) honoraires prévisibles	3	612 000	356 000
	b) montant des travaux prévisi-			
	bles (sans les honoraires)		$530\ 000$	4 600 000
3.3.	Degré d'occupation prévisible, en	fonction de	la réserve	de travail
	depuis le 1 ^{er} avril 1973	% total	Réponses reçues	Moyenne
	de 1 à 3 mois	3950	41	$96,3^{0}/_{0}$
	de 3 à 6 mois	3330	41	$81,2^{0}/_{0}$
	de 6 à 9 mois	2290	38	$60,3^{\circ}/_{\circ}$
	de 9 à 12 mois	1615	37	$43,7^{-0}/_{0}$

Commentaires qui reviennent le plus souvent sous la rubrique « remarques » :

1. Si les mandats ne nous sont pas confiés dans des délais rapides, nous devrons licencier du personnel.

2. Dans le Jura, la situation est alarmante à cause de la situation conjoncturelle de l'industrie et des arrêtés fédéraux intervenus ultérieurement. Si la situation persiste et qu'il n'intervient aucun changement dans les dispositions prises par les autorités, ce sera sous peu catastrophique.

3. Un blocage des prix et des salaires aurait été une mesure beaucoup

mieux appropriée à la situation actuelle.

4. Nous approuvons pleinement votre initiative, car nous estimons qu'il n'est pas question de surchauffe actuellement dans notre région. Bien au contraire, si la situation devait se prolonger, nous allons au-devant d'une période où il ne sera plus possible d'assurer le plein emploi.

5. Les mandats importants sont en nette régression.

6. Les différents arrêtés fédéraux concernant les interdictions de construire, ainsi que les restrictions de crédits, ajoutés aux problèmes d'urbanisation des régions et de plans de zones des différentes communes, provoquent chez nos clients potentiels un climat d'incertitude et d'indécision de leur part.

7. Les complications administratives en raison des nouvelles lois sur les constructions et sur les permis de bâtir, et la durée des démarches pour l'obtention du permis de bâtir, découragent les clients, retardent les travaux d'une année et trop souvent les interdisent.

8. Plusieurs bureaux d'ingénieurs et d'architectes font remarquer que les nouvelles dispositions de la loi sur les constructions, ainsi que le plan d'aménagement du territoire édicté par le canton de Berne, sont un frein qui devient insupportable.

9. Nous envisageons l'avenir avec beaucoup de crainte.

10. Le mandat de l'Ecole normale de Delémont, dont le montant des travaux ascende à 18 500 000 fr. environ et qui est attribué à deux architectes jurassiens, a été éliminé des statistiques précitées.

11. Un important bureau a incorporé dans ses statistiques des travaux à exécuter pour une somme de 10 millions de francs qui ne se feront pas dans le Jura, mais en Suisse romande. Ces travaux ont été déduits de la statistique.

Voici encore les résultats de l'enquête complémentaire faire par la Fédération jurassienne des entrepreneurs et portée à la connaissance de la Commission jurassienne de stabilisation des marchés de la construction.

Effectif du personnel occupé dans les entreprises du bâtiment et du génie civil

× .			
Réduction au 15 avril 1973 par rapport à 1972	Licenciements prévus au 15 juillet 1973	Licenciements prévus au 15 août 1973	Total du personnel à licencier
184	61	128	189
141	42	61	103
135	7	69	76
290,	81	120	201
750	191	378	569
	15 avril 1973 par rapport à 1972 184 141 135 290	15 avril 1973 prévus au 15 juillet 1973 a 1972 l 84 61 141 42 135 7 290 81	15 avril 1973 prévus au 15 juillet 1973 prévus au 15 août 1973 prévus au 1973 prévus au 15 août 1973 prévus au 1973 prévus au 1973 prévus au 1973 prévus au 1973

Lettre adressée par M. Tschumi, conseiller d'Etat et recommandant les requêtes jurassiennes

Au Département fédéral de l'économie publique 3003 Berne

Concerne : exclusion de régions de l'arrêté sur la construction

Monsieur le Conseiller fédéral,

Donnant suite à l'invitation adressée le 13 février dernier par votre département et à laquelle était jointe une première liste des communes bernoises devant être exclues de l'arrêté sur la construction, le Conseil-exécutif vous a transmis, par lettre du 7 mars 1973, une liste complémentaire de 137 communes au total. A cet égard, il s'agissait entièrement de communes sur le territoire desquelles on pouvait, avec certitude, s'attendre à aucune activité excessive dans le domaine de la construction.

Du moment que votre liste comprenait en majeure partie des communes jurassiennes des districts de Delémont, des Franches-Montagnes, de Moutier et de Porrentruy et que les enquêtes menées avaient permis d'établir que dans d'autres régions du canton, nombreuses étaient les communes où l'activité de la construction n'était pas du tout démesurée, mais plutôt partiellement stagnante, il en résulta forcément une quotepart relativement modeste de communes jurassiennes dans la liste établie

par le Conseil-exécutif.

Par requêtes des 28 mai et 16 juin 1973, le préfet de Delémont en sa qualité de président de la commission jurassienne d'experts en matière d'arrêté sur la construction — et le préfet de Laufon se sont adressés au soussigné, en lui proposant d'exclure de l'arrêté sur la construction toute la région du Jura bernois. Cette demande a fait l'objet d'une conférence avec des représentants de l'industrie du bâtiment de cette région et le résultat obtenu a donné une image peu réjouissante de son développement économique. Dans presque tous les districts, on constate un ralentissement du degré d'accroissement de la population, voire même une diminution dans bien des communes, conjointement à un chiffre d'affaires modéré dans l'industrie, notamment dans le bâtiment et le génie civil, ce qui occasionne des soucis en nombre croissant aux personnes directement intéressées, comme aussi aux autorités cantonales. Dès lors, tout en reconnaissant la nécessité des mesures fédérales visant à tempérer la surexpansion conjoncturelle, force nous est de souligner que dans les régions dont la croissance économique est ralentie, voire même en stagnation, lesdites mesures produisent un effet diamétralement opposé à nos efforts visant au developpement de telles régions.

Quand bien même nous nous rendons compte qu'une exclusion du Jura bernois, dans son ensemble, de l'arrêté sur la construction n'est guère réalisable, nous nous permettons néanmoins de vous soumettre les deux requêtes dûment motivées, en les recommandant instamment à

votre bienveillant examen. Sous ce rapport, nous ne voudrions pas manquer de relever que les constatations faites dans les rapports s'appliquent également, il va sans dire, à d'autres régions de notre canton avant tout à l'Oberland et aux régions limitrophes. Votre département n'ayant pas encore pris position envers la proposition faite par le Conseil-exécutif, en date du 7 mars dernier, tendant à exclure d'autres communes de l'arrêté sur la construction, nous renonçons pour le moment à compléter les propositions relatives au Jura.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos

sentiments de haute considération.

Berne, le 17 juillet 1973.

Le Directeur de l'économie publique : H. TSCHUMI

La «Transjurane»

Le 6 juillet 1973, la Commission routière jurassienne (organisme quadripartite de l'ADIJ, Pro Jura, le TCS et l'ACS) a organisé une conférence de presse à Moutier. Cette rencontre avec la presse avait pour but de marquer le lancement des appels à différentes personnalités et organisations afin de mettre sur pied le Comité d'action « Pro Transjurane ».

Nous publions ci-dessous l'exposé introductif de M. Charles-André Tièche ainsi que le rapport de la Commission routière jurassienne. Ce rapport est suivi d'une étude de M. Jean Eckert, ingénieur en chef du

Ve arrondissement.

La situation actuelle

par M. Ch.-A. TIÈCHE, président de la Commission routière jurassienne

La conférence de presse à laquelle vous a conviés la Commission routière jurassienne a pour but de vous orienter sur les décisions qu'a prises cet organisme, se basant en cela sur les conclusions du groupe de travail ad hoc institué le 26 avril 1973.

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les membres ici présents de ce groupe de travail et dont certains vont commenter à votre intention les propositions de la CRJ.

MM. J. Eckert, P. Etique, P. Freléchoz, F. Lachat et F. Siegenthaler.

MM. H. Brunner et F. Erard sont malheureusement absents.

Avant de leur donner la parole je voudrais, en un court aperçu, résumer la situation actuelle faisant suite à une évolution lente mais néanmoins marquée depuis quelques années.

Entre Bâle et Vallorbe, le programme de la commission fédérale chargée de la planification des routes nationales n'a prévu aucune liaison avec

notre voisin du nord-ouest.

Et pourtant :

- les Français font et feront un gigantesque effort de développement sur l'axe Mulhouse - Belfort - Montbéliard - Besançon - Dôle - Beaune en y